

DIPLOME DÉLIVRÉ

Diplôme d'Université

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Didier Krajieski, Professeur des universités,
Université Toulouse Capitole

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Enseignants-chercheurs (liste indicative) :

Guillaume Beaussonie, Professeurs des universités, Université Toulouse Capitole

Didier Krajieski, Professeurs des universités, Université Toulouse Capitole

Cécile Labrunie, Avocate

Eric Pean, Professeur des universités, Université Toulouse Capitole

Maître de conférences (liste indicative) :

Emmanuel Cordelier, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole

Professionnels (liste indicative) :

Anne-Marie Bellen Rotger, Avocate

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

La formation prend appui sur la plateforme d'enseignement à distance Moodle.

Vous bénéficierez :

- D'un ensemble de ressources actualisées consultables et/ou imprimables ;
- D'un accompagnement par matière tout au long de la formation, assuré par des tuteurs (enseignants et professionnels) via les forums, chats et visioconférences ;
- D'un accès aux ressources numériques des Universités de Toulouse ;
- D'espaces d'échanges avec les autres apprenants ;
- D'une assistance technique ;
- D'une assistance administrative.

TARIFS

Frais spécifiques de formation pour l'année universitaire 2025/2026 : entre 2 500 et 3 500 euros.

Le tarif est établi en fonction du statut de l'apprenant.



OBJECTIFS

Initier des professionnels de toutes spécialités à la matière :

- Être capable d'analyser les situations liées aux différents accidents de la vie,
- Savoir établir des études, propositions, diagnostics au plan de l'indemnisation,



PUBLIC VISE ET CRITERES D'ADMISSION

- Professionnel de santé,
- Salariés des entreprises d'assurance,
- Juristes souhaitant se spécialiser
- Avocats.

Conditions préalables à la candidature

Ont vocation à être admis en Diplôme Universitaire Droit du Dommage Corporel, les apprenants titulaires d'une licence (L3) mention Droit ou justifiant d'une expérience professionnelle jugée suffisante par la commission d'admission.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié :

- D'une validation partielle des acquis de l'expérience ou,
- D'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou,
- D'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Sélection des candidats

Une sélection en vue de l'admission est effectuée à partir de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat ainsi que d'une lettre de motivation mettant en évidence l'articulation du diplôme avec un projet professionnel.



ORGANISATION

Le cycle de formation représente un volume horaire de **155 heures** (examens inclus). Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de 9 mois, de **novembre à juillet**.

Les enseignements sont dispensés à distance et de manière asynchrone sur la plateforme d'enseignement. La plateforme est accessible 24h/24 et 7J/7 durant la période d'inscription à la formation.



PROGRAMME

- UE1 : Evaluation médicale légale – 15h
 - UE2 : Evaluation du préjudice : nomenclature, aspect juridique – 20h
 - UE3 : Recours des tiers payeurs – 20h
 - UE4 : Indemnisation des accidents médicaux – 15h
 - UE5 : Indemnisation des accidents du travail – 15h
 - UE6 : Indemnisation des maladies professionnelles – 15h
 - UE7 : Indemnisation des accidents de circulation – 15h
 - UE8 : Indemnisation des victimes d'infractions – 15h
 - UE9 : Principes du procès judiciaire et modes alternatifs de règlement des litiges – 15h
 - UE10 : Etude de cas – 5h
 - UE11 : Cycle de conférence – 5h
- Volume horaire : 155 heures

Contrôle des connaissances : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

La formation est validée par des évaluations en session unique et par du contrôle continu.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances peuvent prendre la forme :

- D'écrits,
- D'oraux,
- De projets ou,
- De travaux de groupe.



CONTACT

Loïc TAUZIA

Bâtiment Q – 1^{er} étage (site de la Manufacture des Tabacs) - 05 61 12 86 42 - loic.tauzia@ut-capitole.fr



MODALITES D'INSCRIPTION

Vous devez constituer un dossier dématérialisé sur la plateforme [eCandidatures](#) durant la période du 21 août au 26 septembre 2025. Après étude de votre dossier, si vous avez reçu un avis favorable suite à votre candidature et après avoir confirmé le souhait de suivre cette formation, vous recevrez par mail le dossier d'inscription. Le dossier d'inscription sera à renvoyer par courrier, avec les pièces justificatives demandées.